



ABIDJAN

(Broadcast distribué le 13 juin 2005)

Conformément à l'engagement pris par la Directrice régionale tout au long et à la fin de la mission bipartite (Administration et Syndicat), qui s'est déroulée à Abidjan du 16 au 21 mai 2005, elle devait informer le Directeur général du nouveau contexte qui prévaut à Abidjan, caractérisé par un apaisement sensible, qui laisse penser que le processus de paix est bien engagé et que le BIT devrait l'accompagner en acceptant de différer jusqu'à la fin de l'année l'exécution des mesures découlant de la relocalisation du Bureau régional et du Bureau sous-régional.

La Directrice régionale a pris l'engagement que cette alternative serait rapportée directement au Directeur général et, qu'entre-temps, aucune mesure définitive (licenciement) ne sera prise jusqu'à ce que la réaction du Directeur général ne soit connue formellement dans le cadre des négociations en cours.

Nous continuons à penser que le Directeur général n'a pas été suffisamment informé, particulièrement sur le nouveau contexte qui prévaut à Abidjan et qui justifie amplement un réexamen de la situation, au moins jusqu'aux élections prévues dans les 3 mois à venir.